Colbertisme 2.0

POLITIQUE INDUSTRIELLE Les 34 plans de reconquête soutenus par l'Etat seront pilotés par des référents issus du monde industriel.

TGV du futur, voiture consommant moins de 2 litres aux 100, avion électrique, hôpital numérique, véhicule sans conducteur, tels sont quelques-uns des projets les plus marquants figurant au menu des 34 « plans de reconquête » dévoilés miseptembre par le président de la République pour relancer l'industrie en France. Ceux-ci portent également sur la chimie du végétal, le big data (le traitement des grandes masses de données), les textiles intelligents, les objets connectés, la robotique, la réalité augmentée ou encore les services sans contact.

S'inscrivant dans trois grandes thématiques - la transition énergétique, la santé et le numérique -, ces plans représentent, selon François Hollande, « autant de nouvelles frontières technologiques que nous voulons déplacer, repousser », sur des marchés sur lesquels la France compte des acteurs industriels susceptibles de « prendre une place éminente dans la concurrence internationale ». Le cabinet Mckinsey, sur lequel s'est appuyé en partie le gouvernement pour esquisser ces 34 plans, estime qu'ensemble ils pourraient être à l'origine de la création de 480 000 emplois d'ici à dix ans et de 45 milliards d'euros de valeur ajoutée dans l'économie, dont près de 40 % à l'export.

Colbertisme participatif

Ce volontarisme industriel fait écho aux grands programmes technologiques impulsés par l'Etat durant les Trente Glorieuses et qui ont donné naissance au TGV, à Airbus, au Concorde, au Minitel ou encore aux centrales nucléaires made in France. « Il



François Hollande, Arnaud Montebourg et l'humanoïde Nao (septembre 2013). La robotique est l'un des domaines retenus pour les 34 plans de reconquête.

ne s'agit plus de revenir (...) aux grands plans des années 1960 ou 70, où l'Etat était à la fois inventeur, prescripteur, producteur et client final; ce temps-là est terminé », a cependant précisé François Hollande, ajoutant que « l'Etat n'a pas à se substituer à l'initiative privée, car ce sont les industriels qui connaissent les marchés, les clients, les technologies ».

Afin d'éviter les errements du plan câble ou du Concorde, qui furent des échecs commerciaux, ces plans ont en effet été élaborés en lien étroit avec les entreprises concernées et chacun d'entre eux sera piloté par un acteur de référence issu, dans la majorité des cas, du monde industriel. Une sorte de colbertisme participatif en quelque sorte.

L'Etat devrait consacrer 3,5 milliards d'euros, tirés des crédits du programme des investissements d'avenir, à ces 34 plans. Ce qui est peu et fait

craindre le saupoudrage. Le gouvernement parie cependant que ces fonds publics joueront un effet de levier auprès du secteur privé, entraînant de sa part des investissements trois à quatre fois supérieurs.

Un problème de lisibilité

Il entend aussi manier l'arme fiscale et réglementaire pour soutenir ces projets. Reste à savoir comment ces derniers s'articuleront avec les dispositifs précédemment mis en place pour soutenir l'innovation dans l'industrie, en particulier avec les pôles de compétitivité lancés en 2004 et actuellement au nombre de 71. La préparation de ces 34 plans aurait pu permettre de rationnaliser ce dispositif, en redonnant ainsi une plus grande lisibilité aux priorités de l'Etat. Mais cela n'a pas été le cas et cela reste donc M.CH. à faire. 🖩

En savoir plus: www.redressement-productif.gouv. fr/nouvelle-france-industrielle